

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateur de Loisir Sportif

Formation en 2014
dans le Gers

POUR QUI ?

Toute personne voulant acquérir un **1er niveau de qualification professionnelle** dans les métiers de l'**animation** des activités physiques et sportives, et remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Majeur (18 ans révolus) lors de l'entrée en formation
- ✓ Titulaire du PSC1 (ou équivalent)
- ✓ Attestant d'une pratique sportive de 140 heures minimum
- ✓ Présentant un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation sportive (de moins de trois mois).

POUR QUOI ?

Acquérir les **compétences** professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, dans un but de **santé**, de **découverte**, d'**initiation** et de **sensibilisation**, dans trois familles d'activités :

- ✓ Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE) : techniques cardio et douces, renforcement musculaire et activités d'expression
- ✓ Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation (ARPO) : vélo loisir sur parcours balisés, randonnée pédestre, roller, orientation
- ✓ Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO) : jeux de lutte, jeux collectifs, jeux de ballons et de raquettes

Pouvoir **encadrer contre rémunération**, dans la limite de 360h/an de face à face pédagogique (emploi à temps partiel)

Bénéficier d'équivalences pour la poursuite d'un parcours qualifiant, vers un BPJEPS.

COMMENT ?

163 heures dont :

- ✓ 5 heures de positionnement (information collective et entretien individuel)
- ✓ 105 heures de formation en centre (3 UC de 35h)
- ✓ 50 heures d'alternance
- ✓ 3 heures d'évaluation

L'obtention du CQP ALS peut se faire par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

AVEC QUI ?

- ✓ Une équipe de formateurs Ufolep habilités nationalement
- ✓ des professeurs de sport (partenariat DDCSPP du Gers)
- ✓ des intervenants spécialistes dans les différentes options
- ✓ des professionnels Ufolep et des tuteurs formés pour le suivi de l'alternance

OÙ ?

à Auch et dans le Gers

QUAND ?

- ✓ lundi 7 avril : positionnement
- ✓ du 12 au 16 mai : 1^{er} temps en centre (internat)
- ✓ du 10 au 13 juin : 4 jours en centre
- ✓ semaine du 23 au 27 juin : 2 ou 3 jours (selon l'option)
- ✓ 1^{er} ou 2 juillet : évaluation UC1 en centre
- ✓ semaine du 1^{er} au 5 septembre : 2 ou 3 jours (selon l'option)
- ✓ septembre : évaluations UC2 et UC3 en structure
- ✓ octobre : jury

Périodes d'alternance en structure entre chaque session en centre

COMBIEN ?

Avec prise en charge * : 2 150 € - Si financement personnel du stagiaire : 1 625 €
Parcours 2 options : Avec prise en charge : 2 500 € - financement personnel : 1 850 €

* Financements possibles : OPCA pour les salariés de droit privé (CIF, plan de formation, DIF, dispositifs spécifiques pour les contrats aidés), pôle emploi, Conseil Régional, financements via les associations (CNDS, collectivités)...

Clôture des inscriptions le 1^{er} avril

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES / INSCRIPTIONS :
Frédéric Vauthier au 06.72.91.80.07
ufolep32@orange.fr

Habilitation UFOLEP : CPNEF sport
Organisme de formation n°733.200.06.32

FÉDÉRATION GERS

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire